

CHOUETTE ! UNE SEMAINE EN OR



31 juillet
07 août
2016

Mâlain accueille...
la 78^e semaine fédérale de cyclo tourisme
Mercredi 3 août

page 23

78^e

Semaine fédérale
internationale

de **cyclo**
tourisme

en CÔTE-D'OR à DIJON

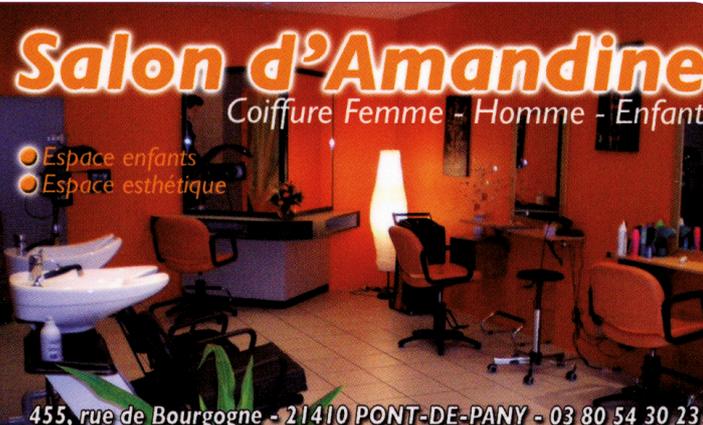
...et à MÂLAIN



Salon d'Amandine

Coiffure Femme - Homme - Enfant

- Espace enfants
- Espace esthétique



455, rue de Bourgogne - 21410 PONT-DE-PANY - 03 80 54 30 23
Ouvert du lundi au samedi (non stop le samedi). Fermé mercredi après-midi.

Bruno LACHICHE

Vente,
Entretien, SAV
adoucisseur d'eau
toutes marques,
piscine privée

54 bis rue Boudrot
21410 MALAIN
Tél. 03 80 23 62 80
Port. 06 28 04 82 18
E-mail : bruno.lachiche@dbmail.com



sbelec21@hotmail.fr

SB ELEC
électricité générale
neuf et rénovation

Bouttefroy Sébastien
3 petite rue gaudot
21410 Mâlain

tel: 06.79.70.51.56

Menuiserie intérieure - Menuiserie extérieure

Mezzanines, parquets, portes, fenêtres, placards, cuisines...
Mobilier contemporain - Agencements




SARL menuiserie de l'Ouche

Olivier Souverbie - 15 rue de l'Eglise - 21410 Mâlain
03 80 54 23 08 - 06 03 87 89 95
menuisieredelouche@orange.fr

Artisan Couvreur

Neuf - Rénovation - Entretien

Tous types de couvertures
Tuiles - Ardoises...

Zinguerie
Cuivre - Zinc - Inox...



ROZE NICOLAS
COUVERTURE-ZINGUERIE

21410 MÂLAIN
www.couverture-zinguerie-roze.com

09 50 18 53 94
06 24 16 45 71

L'ARBRE À CAMES

Garage AUTO
Réparations MOTO & QUAD



David MASSON
Zone des Combets
21410 Fleurey-sur-Ouche
Tél : 06.07.51.34.94

Jardinerie Fleuristerie Horticulture Pépinière

Marc GALLARDO

21 rue de l'Eglise
21410 Mâlain
tél. 03 80 23 62 39
port. 06 04 15 35 45
fax : 03 80 49 72 45

Ouvert tous les jours
de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
sauf dimanche après midi



CyberZen informatique

11 rue du Mont Chauvin
21410 MALAIN
Tel : 03.80.23.68.29
Tel : 06.50.33.41.76
cyberzen-info@cyberzen-informatique.fr

ASSISTANCE // DÉPANNAGE // INSTALLATION // FORMATION



Après un hiver certes un peu moins rigoureux que les précédents mais particulièrement humide, nous attendons l'arrivée du printemps et ses promesses de renouveau ; des journées plus longues, plus ensoleillées, le plaisir de reprendre les sorties et activités de plein air plus ou moins abandonnées pendant les mois d'hiver.

Mâlain retrouve ses couleurs, abandonnant ses nuances de gris, ses corolles de nuées blanchâtres. Il reprend sa dimension éclatante, toutes ses nuances de vert. Notre village prépare la saison nouvelle, dont le point d'orgue sera l'accueil de milliers de cyclotouristes, qui mettront notre village en pleine lumière le 3 août prochain.

Notre petit pays est un pays dynamique, attractif, où il fait bon vivre. C'est un pays accueillant, où de nouveaux venus, jeunes pour la plupart, choisissent de s'installer

Nous savons tous que l'attractivité d'une commune passe par la mise en place d'une offre ambitieuse de services de proximité, au premier desquels celui de l'éducation. L'école est le principal « maillon » du service public, le plus proche des concitoyens, celui auquel ils sont le plus attaché ; c'est assurément un point sensible dans le fonctionnement d'une commune.

Notre commune ne peut négliger cette question et laisser se dérouler la scolarité des plus jeunes dans des locaux qui ont montré leurs limites en termes de fonctionnalité, de capacité d'accueil, de sécurité et d'accessibilité.

A l'heure où beaucoup de communes rurales ont des difficultés à maintenir leurs classes, la

construction d'une école dans un village est le plus beau témoin de sa vitalité, un acte majeur pour l'avenir d'une commune.

Notre école aurait pu disparaître en 2008, lorsqu'on voulait nous regrouper avec Sainte-Marie. Nous avons, avec la précédente équipe, réussi à conforter notre école. La construction du bâtiment périscolaire est devenu le garant de la pérennité de notre structure. C'est dire le sentiment de satisfaction que nous ressentons en réfléchissant à la construction d'une nouvelle école élémentaire et à la remise en valeur de l'ensemble du bâtiment, notre « maison commune » qui est l'âme du village.

Mais nous aurons beaucoup d'obstacles à vaincre pour atteindre cet objectif. Le premier sera de bien évaluer les contraintes financières. Il nous faut attendre les premiers estimatifs pour étudier la faisabilité réelle des travaux. Les « enjeux budgétaires nationaux » vont plomber sérieusement les capacités financières de notre village lors des prochains exercices budgétaires. Il nous faut donc être très prudents.

Nous avons la volonté d'œuvrer à l'épanouissement et au développement de nos enfants. Ils sont le renouveau, la pérennité et la continuité. Leur réussite est donc un enjeu majeur pour notre collectivité.

Nicolas BENETON

Retrouvez ce bulletin en couleur sur notre site internet :

 www.malain.fr



→ 9 novembre 2015

Excusés : D.CHIAOUI - M.MINOTTE (pouvoir à A.SICAUD).

1) Autorise le Maire à lancer une consultation de maîtrise d'oeuvre pour le projet de réhabilitation de la mairie, construction de classes élémentaires et réhabilitation d'un logement ; le dossier de consultation des entreprises est adopté après quelques adaptations.

2) Approuve le dossier de modification simplifiée n° 2 du PLU et procède aux mesures de publicité nécessaire pour rendre la délibération exécutoire.

3) Afin d'impulser la réalisation d'un projet d'aménagement dans le centre du village (secteur 1AU derrière les écoles), à 12 voix pour et 2 abstentions, décide de la mise en œuvre d'une Association Foncière Urbaine de Projet (AFUP) et pour ce faire, autorise le Maire à lancer une consultation en vue de désigner un cabinet spécialisé pour l'aider dans cette démarche.

4) Approuve les statuts de la nouvelle Communauté de Communes « Ouche et Montagne », issue de la Communauté de Communes du Somberonnais et de la Vallée de l'Ouche.

5) Emet un avis défavorable à la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour une prise de compétence directe par la commune.

6) Adopte les propositions de GROUPAMA pour les contrats d'assurance du camion, de la remorque et de la tondeuse, et accepte de ladite compagnie le remboursement fait sur les frais engagés avec Maître CLEMANG .

7) Ouvre au budget communal un crédit complémentaire de 2000€ pour l'acquisition de petit outillage (tronçonneuse, groupe électrogène, pompe à eau, nettoyeur haute pression, perforateur).

8) Vote la délibération modificative n°2 du budget communal, conformément aux nouvelles décisions prises :

- Transfert de compte pour le programme de travaux ONF 2015 : 2800€ passent de la section d'investissement à la section de fonctionnement à la demande du Trésorier.

- Nouveaux travaux ONF votés lors d'une précédente réunion : + 1000€

- Crédits outillage : + 2000€

Les 3000€ de crédits supplémentaires sont pris sur le programme prévisionnel du terrain multisport.

QUESTIONS DIVERSES

- Est destinataire d'un tableau établi par Pascal CHAUVENET, reprenant la liste des projets et/ou travaux en cours avec leur possibilité de financement .

Remet à la prochaine séance l'approbation du règlement de la salle des fêtes et des états des lieux.

Organise les permanences du bureau de vote pour les élections régionales (06 et 13 décembre 2015).

Prépare la cérémonie du 11 novembre.

Demande au pôle technique l'étude comparative des propositions reçues pour le remplacement des huisseries de la salle des fêtes .

Opte pour la société COLL-EQUIP pour l'acquisition des stands pliants : 2 stands 3mx3m seront pris en charge par la commune (890€ H.T.) et 1 stand 3mx6m par le Comité des Fêtes (740€ H.T.).

S'engage pour que Mâlain soit un point d'accueil (mercredi 3 août 2016) lors de la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme ; les associations du village seront sollicitées pour aider la commune dans cet engagement.

Etudie les différentes demandes de mise à disposition de la salle des fêtes.

Fixe au 9 janvier à 18h la manifestation des vœux de la municipalité.

Prend note des réunions et manifestations à venir :

- Soirée des bénévoles de la fête des Sorcières : le 14 novembre

- Réception des travaux d'enfouissement des réseaux rue Maurice Béné le 19 novembre à 14h

- Commission Pôle Technique et Urbanisme le 19 novembre à 18h

- Comité de rédaction du règlement de la salle des fêtes le 24 novembre à 14h

- Prochaine réunion du Conseil le 14 décembre à 20h.

Le Maire – Nicolas BENETON

→ Etat Civil

Décès



Madame BONY Marie-Louise, le 22 février 2016
Madame Chantal PAWLICA, le 23 février 2016
Monsieur Marcel VITU, le 7 mars 2016
Madame Julie PLEDIT, le 13 mars 2016
Monsieur Marcel SOSZYNSKI, le 8 avril 2016

Nous nous joignons à la peine des familles et de leurs proches.

Naissances



Callie SELLENET, le 9 décembre 2015
Antoine ROUILLARD, le 12 janvier 2016
Camille PATAT, 3 février 2016
Luke CHABAUD, le 20 février 2016
Chiara DOS SANTOS, le 29 février 2016

Félicitations aux heureux parents !

Nouveaux Mâlinois



Jean-Baptiste JAILLET et Magalie LOYEZ, rue de la Gare
Anaïs LAVAUT, rue de Sercey
Mélanie BERTOUX, rue Boudrot
Jean-Christophe MARINELLI, rue de Paradis
Christophe BOLARD et Géraldine GRANDGI-RARD, rue Boudrot
Pierre GUIGON, rue de Sercey
Régis ROBERT, rue Gaudot
Monsieur et Madame BLOUIN, rue des Ferrettes

Le conseil municipal et les services municipaux vous souhaitent la bienvenue. N'hésitez pas à nous contacter en mairie, et surtout à vous faire connaître si vous avez été oubliés.

Concert de printemps

samedi 14 mai - 20h30
Harmonie du Val d'Ouche - Salle des fêtes

TROC BROC

dimanche 15 Mai - 9h à 18h
Foyer rural - Salle des fêtes

Concert de musique Renaissance

lundi 16 Mai - 17h
GAM - Château de Mâlain

Projection-débat du film « Merci Patron ! »

Vendredi 20 mai - 19h30
Risomes

Inscription école maternelle

vendredi 20 mai - 16h à 18h

Spectacle de fin d'année

samedi 11 juin - 20h30
Foyer rural - Salle des fêtes

Inauguration des cabinets de poésie générale

dimanche 12 juin - à partir de 11h
Fanfare - Pique-nique - Buvette
Comité des fêtes & pôle humain

Vente des 4 vents

samedi 18 juin - 13h30 à 19h00
dimanche 19 juin - 14h00 à 18h00
Salle paroissiale - Rue Boudrot

Voyage à Nigloland

samedi 2 juillet - Foyer rural

Fête médiévale

samedi 2 et dimanche 3 juillet
Les croisés de Mediolano - Au pied du château

Festivités du 14 juillet !

Retraite aux casseroles « la revanche »

mercredi 13 juillet - 18h30
Départ des lavoirs de chaque quartier

Repas - feu d'artifice - Bal

mercredi 13 juillet - à partir de 19h30
Salle des fêtes - Comité des fêtes

Kermesse des associations

Jeudi 14 juillet - 14h30 - 17h30

Concert Harmonie du Val d'Ouche

Jeudi 14 juillet - 17h30

Chouette une semaine en Or

Mâlain accueille la Semaine fédérale de cyclotourisme
Mercredi 3 Août - Toute la journée

Et les mauvaises langues diront qu'ils ne se passent rien à Mâlain... Merci à toutes les personnes qui s'impliquent de près ou de loin dans la vie de notre village !



agenda



agenda





→ 14 décembre 2015

→ Excusés : J.D MULLMAIER (pouvoir à A.LEMAIRE)
– M.MIGLIARINI (pouvoir à N.BENETON)

Absent : D.CHIAOUI

Le conseil :

1) Après avoir entendu le compte-rendu du Maire sur l'échange avec les élus d'Ancey sur la possibilité de création d'une « Commune Nouvelle », décide de créer 3 groupes de travail :

- 1 - finances-gouvernance-personnel
- 2 - animation-écoles-associations
- 3 - travaux-bâtiments-voirie

visant à analyser l'impact d'un tel projet dans chaque domaine respectif avant de pouvoir juger de l'opportunité de poursuivre dans cette démarche.

2) Accepte le devis de l'ONF relatif au programme de travaux à entreprendre sur l'exercice 2016, pour un montant de 1.879,55€ TTC et demande la possibilité d'associer les enfants des écoles à la plantation de sapins destinés aux festivités de Noël.

3) Prend acte de la défaillance du maître d'oeuvre dans le dossier du logement communal et demande au Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à la rupture du contrat afin que la commune puisse clôturer le dossier et demander le versement du solde des subventions.

4) Donne son accord de principe à l'installation d'un terrain multisport sur l'espace actuel du terrain de tennis et réunit les pièces constitutives des dossiers de demandes de subventions nécessaires à la réalisation de ce projet.

5) Etudie les devis relatifs au changement des huisseries de la salle des fêtes, côté rue de Sercey, et prépare les dossiers de demandes de subventions et la déclaration préalable pour ces travaux.

6) Adopte le nouveau règlement de la salle des fêtes, incluant le contrat de location, le règlement intérieur avec tarification, et l'état des lieux contradictoire.

7) Demande à M. le Préfet l'extension du périmètre du SICECO afin que la distribution d'électricité soit assurée par ce syndicat pour l'ensemble du département de la Côte-d'Or hors Communauté Urbaine du Grand Dijon.

8) Compte tenu des manquements de la Société BERTRAND dans sa mission de délégataire du service public d'assainissement, décide d'appliquer à cette dernière les pénalités prévues au contrat et d'entamer

les démarches nécessaires à la rupture dudit contrat si satisfaction n'est pas donnée après un rendez-vous fixé à fin janvier 2016.

QUESTIONUS DIVERSES

Le conseil :

Est informé qu'une relance a été faite à la Communauté de Communes pour la réfection du réseau d'eau rue Maurice Béné

Entend lecture d'un courrier adressé à la SNCF relatif à l'état du parking de la gare et à la sécurité le long de la voie ferrée

Informe les habitants du village que le haut débit sur Mâlain a fait l'objet des demandes nécessaires pour une desserte prioritaire à la charge de la commune mais que le Département a répondu que Mâlain serait desservi selon le programme établi (et non à titre prioritaire) .

Demande conjointement avec la commune d'Ancey la remise en état de la voie communale n°10 par l'exploitant des coupes de bois (coupes sur le domaine privé).

Demande au pôle technique :

D'étudier les possibilités de construction d'un ossuaire au cimetière, dans le cadre du projet de reprise des tombes en état d'abandon.

De reconstituer le dossier des aires de jeux

Désigne Marie SOUVERBIE pour assurer la distribution des documents d'information du secteur de David CHIAOUI, les habitants de cette zone de distribution se plaignant de façon récurrente de ne pas recevoir les documents.

- Informe les habitants que la mairie sera fermée du 23 décembre au 3 janvier sauf :

- 29 décembre de 10h à 12h et de 16h à 18h

- 31 décembre de 16h à 18h (inscriptions sur les listes électorales)

- Prépare le pot du nouvel an et organise le repas des Aînés avec les membres du CCAS

Fixe la prochaine réunion du Conseil au 1^{er} février à 20h.

Le Maire – Nicolas BENETON

Compte-rendu conseil municipal



→ 1er février 2016

→ Excusés : M.ROUX (pouvoir à N.BENETON) –
C SELLENET (pouvoir à J.D MULLMAIER) –
M.MINOTTE M .SOUVERBIE

Absents : D.CHIAOUI et M.MIGLIARINI

Le conseil :

1) Suite à la consultation faite pour le marché de maîtrise d'oeuvre du projet de réhabilitation mairie – création de classes élémentaires et réhabilitation logement, après analyse des offres par la commission d'ouverture des plis, retient la candidature du bureau d'architectes CHAMOIN MELSENS à DIJON, pour un montant de 79.900€ H.T.

2) Approuve la modification des statuts du SICECO visant à doter ce syndicat de nouvelles compétences et de services complémentaires, et à permettre aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre d'y adhérer.

3) Adopte le projet de réfection de voirie à l'extrémité de la rue des Vignes pour un montant de 1657€ H.T. et sollicite pour ces travaux, l'aide financière du Département, dans le cadre du programme 2016 de soutien à la voirie.

4) Renouvelle pour 3 ans à compter du 1er Janvier 2016 la convention préalable de sollicitation des services départementaux en matière de voirie.

5) Modifie comme suit, pour l'année scolaire 2016/2017, le montant de la participation demandée aux communes voisines pour les frais de fonctionnement des écoles, participation calculée sur la base des frais réels de l'année 2015 :

Ecole primaire : 340€ par an et par enfant

Ecole maternelle : 930€ par an et par enfant.

6) Autorise la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Côte-d'Or à réaliser en partenariat avec la commune et les habitants du village, un inventaire de la biodiversité communale (les modalités de cette opération seront communiquées aux habitants en temps utile).

7) Approuve le cahier des charges relatif à la consultation pour mission d'assistance technique à la commune pour la constitution d'une Association Foncière Urbaine de Projet (AFUP).

8) Accepte le devis de SDAT Entreprise à Dijon pour la création au cimetière d'un caveau destiné à l'usage d'ossuaire dans le cadre de la procédure de reprise des concessions non renouvelées et/ou abandonnées (2590€).

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil :

Est informé qu'un rendez-vous sera fixé prochainement avec la SNCF pour les problèmes du parking de la gare.

Demande à chaque commission de lister ses besoins respectifs pour l'élaboration du budget 2016.

Invite les habitants du village à s'inscrire auprès du secrétariat de mairie pour prendre soin des poules les week-ends et vacances scolaires.

Est informé que la commune a fait acte de candidature pour le « Trophée des Maires » sur le thème de l'exposition photos organisée par le pôle humain.

Prend date des réunions et rendez-vous à venir :

réunion le 03/02 pour l'organisation de la journée cyclotourisme du 03/08/2016

rendez-vous le 04/02 avec Mme JACOTOT pour la sécurisation des carrefours des départementales

rendez-vous le 08/02 avec la Société BERTRAND pour les problèmes de la station d'épuration

commission Travaux/Urbanisme le 09/02

commission Pôle humain le 15/02

Fixe au 29 février la prochaine date de réunion du Conseil

Le Maire – Nicolas BENETON

Nous vous rappelons que les conseils municipaux sont publiques et que tout le monde peut y assister

→ Compte-rendu conseil municipal



→ 29 février 2016

→ Excusés : A.LEMAIRE (pouvoir à N.BENETON) – A.SICAUD - M.SOUVERBIE (pouvoir à F.ORZEL)

Avant l'ouverture de la séance, M. le Maire rend hommage à M^{me} Chantal PAWLICA, institutrice à l'école de Mâlain pendant de nombreuses années et animatrice bénévole de la bibliothèque communale depuis sa retraite.

Le conseil :

1) Sur proposition de l'ONF, valide le choix du contrat d'approvisionnement passé avec SAS ONF ENERGIE, pour la vente des houppiers et petits bois des parcelles 3 – 6d et 7d du Mont Chauvin (volume estimé à 400m³).

2) Approuve les conclusions de la commission locale des transferts de charges de la Communauté de Communes du 28 février 2016, ainsi que le montant des attributions de compensation pour l'exercice 2016 (16.527€ pour la commune de Mâlain) et valide la mise en œuvre de la procédure dérogatoire pour les charges liées aux compétences voirie et zones d'activités économiques, afin de laisser le temps à la commission d'évaluer ces nouvelles charges.

3) Suite à une nouvelle consultation pour l'entretien des cloches et du paratonnerre de l'église, retient la proposition de l'Entreprise FROTEY à Arc-les-Gray, sur la base contractuelle de :

- 1 visite annuelle pour les cloches (88€ H.T.)
- 1 plus value pour interventions illimitées (79 € H.T.)
- 1 visite annuelle pour le paratonnerre (90€ H.T.) .

4) Prend connaissance des propositions de M^{me} JACOTOT pour la sécurisation des carrefours des voiries départementales et demande quelques modifi-

cations au projet avant de soumettre celui-ci à l'approbation du Conseil Départemental.

5) Afin de définir les orientations budgétaires de l'exercice 2016, entend l'exposé de Pascal CHAUVENET sur le comparatif des résultats de fonctionnement des années 2013 – 2014 et 2015, ainsi que sur la capacité d'emprunt pour financer les nouveaux projets .

QUESTIONUS DIVERSES

Le conseil :

Prend connaissance d'une réclamation d'un usager du «Chemin de la Chassagne » et demande au Département l'historique du statut de cette voie avant toute intervention.

Est informé des échanges de courriers avec la Société BERTRAND concernant les dysfonctionnements persistants de la station d'épuration et confirme sa décision d'appliquer les pénalités prévues au contrat.

Constate que l'état du terrain occupé par M .CRUCET sur la route de Pont de Pany n'a pas évolué depuis la demande du Maire, et déplore également l'état de la parcelle louée à Monsieur GOUILLARDON, qui fera l'objet d'un rappel relatif aux termes du bail.

Est informé que la commission travaux ne souhaite pas retenir l'option des paniers de basket extérieurs dans le projet du terrain multisport, en raison du montant de la plus-value de cet équipement.

Est informé que l'inventaire de la biodiversité communale est reporté à l'exercice 2017.

Est invité à participer à la cérémonie du 19 mars à 10h30

Fixe au 29 Mars la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Le Maire – Nicolas BENETON

Frédéric CRUCET Tél. : 03 80 23 60 72
06 15 48 02 66

**Création
et entretien
d'espaces verts**



N° Siren : 489 169 615 RCS Dijon

26, rue Gaudot - 21410 Malain



Robert MEROT

**Piles spéciales
Accus téléphone**

Toutes réparations horlogères

MONTRES - PENDULES - HORLOGES

C.C. "Les Géants"
48 rue de Longvic
21300 CHENOVE

Tél. 03 80 40 29 48



→ 29 mars 2016

→ Excusés : C.SELLENET (pouvoir à J.D.MULLMAIER)
- D.CHIAOUI.

Absente : M.MIGLIARINI

Le conseil :

1) approuve à l'unanimité :

a- les comptes de gestion de M. le Receveur Municipal pour l'année 2015

b - Le compte administratif 2015 de la Commune :

Solde de clôture 2015

Fonctionnement : 349.984,42€

Investissement : 36.459,19€

L'excédent de fonctionnement est affecté en report de fonctionnement sur l'exercice 2016, déduction faite des restes à réaliser 2015 de la section d'investissement.

c - Le Compte administratif 2015 du service assainissement

Solde de clôture 2015

Exploitation : 80.619,13€

Investissement : 36.766,54€

d - Le Compte administratif 2015 de la Chaufferie Bois - Solde de clôture 2015

Fonctionnement : - 5.109,03€

Investissement : 14.026,04€

2) Vote à l'unanimité :

LE BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2016

Investissement : 52.266,54€ en recette et en dépenses

Exploitation : 118.219,13€ en recettes et en dépenses

LE BUDGET CHAUFFERIE BOIS 2016

Fonctionnement : 41.310,53€ en recettes et en dépenses

Investissement : 31.141,92€ en recettes et en dépenses

3) Dans le cadre du projet de restructuration du bâtiment mairie-écoles, désigne le Cabinet IDEGEO pour faire le levé architectural complet des bâtiments, pour un montant de 5.350€ H.T. , démarche indispensable au Cabinet d'architectes pour élaborer son projet.

4) Décide, à 11 voix pour et 2 abstentions, d'allouer les subventions suivantes sur l'exercice 2016 :

- Coopératives scolaires des écoles de Mâlain (300€ x 5 classes)	1.500€
- CCAS de Mâlain	500€
- Bibliobus (BDP de Côte d'Or)	90€
- L' U.D.M.J.C. de Côte d'Or (activité cinéma)	250€
- Asso. sportive Collège de Sombernon	50€
- JCVO (achat tatamis)	500€

5) Décide, à 12 voix pour et 1 voix contre, de modifier comme suit pour l'année 2016 le taux des taxes locales directes :

- Taxe d'habitation : augmentation du taux de 5% , soit 6.39% au lieu de 6,09%
- Foncier bâti : maintien du taux à 17.64%
- Foncier non bâti : maintien du taux à 38.25%

6) Accepte le devis du SICECO relatif au remplacement de lampes de l'éclairage public qui ne sont plus aux normes, devis estimé à 1.825,20€ H.T., dont 730,44€ à la charge de la commune.

7) Ouvre au budget primitif communal 2016 les crédits nécessaires aux opérations listées ci-dessous :

Equipements divers et outillage	2 000€
Assistance à création d'une AFUP	30 000€
Travaux buvette	5 000€
Mobilier et matériel écoles	6 000€

8) Vote à l'unanimité le Budget Primitif 2016 de la commune

Investissement : 321.290,00€ en recettes (dont 35.000€ de restes à réaliser) et en dépenses (dont 169.400€ de restes à réaliser)

Fonctionnement : 602.884,61€ en recettes et en dépenses (y compris tous les reports des années précédentes)

Ce qui représente un résultat prévisionnel de clôture à la fin de l'exercice 2016 de 211.803,61€

➡ Compte-rendu conseil municipal



➡ 29 mars 2016

QUESTIONUS DIVERSES

Le conseil :

Ne donne pas suite au devis établi pour les travaux de la rue des Vignes, dans le but d'intégrer ces travaux à ceux relatifs aux aménagements des carrefours des voiries départementales.

Afin d'alléger le budget communal, décide de transférer au Comité des fêtes une partie des projets élaborés par le pôle humain.

N'est pas favorable à l'ouverture de crédits complémentaires destinés à la formation des élus.

Après avoir pris connaissance des derniers échanges de courriers avec la Société BERTRAND, décide de négocier avec cette dernière les pénalités pour tous les dysfonctionnements de la station d'épuration.

Confirme aux riverains du « Chemin de la Chassagne » que cette portion de voirie n'a jamais été reclassée dans

le domaine communal, raison pour laquelle la commune refuse d'y intervenir dans l'état actuel.

Précise que la mise à disposition de terrains de la commune aux particuliers pour usage de potager devra faire l'objet d'une convention.

Déplore les petites dégradations causées autour des locaux scolaires et périscolaires (en dehors du temps scolaire). Les auteurs seront convoqués en mairie pour réparation.

Prend note des prochaines réunions :

27 avril : RV avec le CAUE pour les lavoirs

17 mai et 04 juillet : réunions du Conseil municipal

29 juin : réunion avec les élus d'Ancey (travail sur le projet en cours d'une commune nouvelle).

Le Maire – Nicolas BENETON

➡ Etat des lieux



Où en est-on aujourd'hui de ?

Le point sur les dossiers en cours et à venir :

L'action publique, de part les procédures qu'elle engendre, des collaborations diverses qu'elle doit coordonner, de la réglementation qui s'impose, donne parfois l'impression d'immobilisme, que rien ne bouge. Ceux qui y participent directement ont une toute autre vision. Il en est ainsi des affaires de la commune.

* *Extension de l'école élémentaire, réhabilitation de la mairie et de la bibliothèque, aménagement du parvis*

Extension de l'école élémentaire, réhabilitation de la mairie et de la bibliothèque, aménagement du parvis

7 bureaux d'architecte ont répondu à notre appel d'offres qui s'est terminé le 15 janvier. Nous avons retenu la candidature de l'agence CHAMOIN MELSENS car, pour faire simple, le rapport qualité prix était le meilleur ! Le bureau a su intégrer les différentes contraintes liées aux déplacements, à la sécurité, aux abords, à la topographie particulière des lieux, avec une méthodologie de travail mettant en avant une partie paysagère, environnementale et une gestion énergétique rigoureuse. Le bureau d'architecte a également l'habitude de travailler sur les structures scolaires.

Après les délais légaux, nous avons pu notifier notre décision à l'agence début mars, qui après une première réunion avec les élus, a commencé son travail préparatoire.

Nous avons parallèlement missionné un géomètre afin d'effectuer tous les relevés topographiques, réaliser les plans et coupes diverses et nécessaires

* *Aménagement de la zone derrière la mairie*

Notre consultation de prestation de services destinée à désigner un cabinet spécialisé chargé de nous assister en la création d'une association foncière s'est déroulée du 1er au 30 mars. C'est le cabinet BAFU qui a été retenu



Etat des lieux



Le bureau nous aidera à définir le périmètre potentiel de l'opération, informer et travailler avec l'ensemble des propriétaires et constituer le dossier de demande de création d'une AFUP comprenant une étude urbanistique, une étude de faisabilité technique et économique.

L'étape suivante serait alors une opération de remembrement. Un travail de longue haleine en perspective...

* Aménagements, sécurisation de la D 33

Après plusieurs réunions, M^{me} Jacotot, architecte urbaniste, nous a fait des propositions. Elles consistent essentiellement en un rééquilibrage des voies, en la création de cheminements piétons et en une requalification paysagère au niveau des carrefours. A l'entrée sud du village, le carrefour en « patte d'oie » deviendrait un carrefour en T. Le virage à 90° ainsi créé, obligerait les automobilistes à ralentir. Pour l'entrée Nord-Ouest, l'effet ralentisseur serait provoqué par un alignement d'arbres et la mise en place d'un plateau traversant au droit de l'arrivée du sentier de randonnée. Mais on ne fait pas ce que l'on veut sur une route départementale. Bien que nous soyons les financeurs du projet, elle reste propriété du conseil départemental. Ces propositions lui ont donc été soumises. Quand nous aurons obtenu son accord, nous les présenterons alors aux riverains afin de recueillir leurs avis.

* Voiries communautaires :

L'entretien, le fauchage, l'élagage ne seront plus assurés par la commune sur les voiries communautaires. La communauté de communes exercera directement sa compétence sur les voiries suivantes :

- Petite rue de l'Eglise
- Route d'Ancey
- Du cimetière aux vestiaires de foot
- De la sortie de la rue du Four jusqu'à la départementale
- Le chemin allant à la station de javellisation
- Le chemin allant à la source de Paradis.

* Parking de la gare

La départementale aboutit à un parking, propriété de la SNCF. Nous l'alertons très régulièrement sur l'état de l'accès à la gare. Depuis cet hiver, l'état du revêtement n'est vraiment plus tolérable. Devant l'inaction de la SNCF, nous avons contacté nos partenaires institutionnels pour qu'ils appuient nos demandes. M^{me} Christine Renaudin-Jacques, conseillère départementale, Stéphane Woynaroski, conseiller régional ont obtenu quelques garanties. Nous avons rencontré un responsable dans le cadre d'une réunion organisée par la communauté de communes, qui nous a certifié que des devis étaient en cours. À suivre ...

* Cimetière

Nous ne pouvons commencer à relever les tombes avant d'avoir construit un ossuaire destiné à recueillir les restes de nos défunts. Renseignement pris, un ossuaire communal peut prendre la forme d'un caveau classique, ce qui nous permet de diminuer fortement les coûts de construction. Nous commencerons dès cette année à relever des tombes dont les concessions ont expiré. Le coût est important, la reprise des concessions se fera sur plusieurs années.

* Aire de sports

Le conseil a fait ses premiers choix. Nous sommes dans l'attente du résultat des demandes de subventions faites auprès de la région, du département et de l'État avant de prendre une décision.

* Communes nouvelles

Nous réfléchissons aux moyens à mettre en œuvre pour exister au sein de la communauté de communes, conserver nos capacités budgétaires et nos compétences, renforcer nos mutualisations. Une solution pourrait être la création d'une commune nouvelle avec Ancey.

Nous travaillons actuellement en commission comprenant des élus d'Ancey et de Mâlain afin de déterminer ce que pourrait nous apporter une collaboration plus étroite entre nos deux communes dans tous les domaines de la gestion communale. Si à la suite de ce travail nos conseils municipaux étaient convaincus de l'utilité de cette fusion, alors dans le courant de l'année, nous organiserions des réunions pour vous apporter plus d'explications et nous ne manquerions pas de vous consulter.

Une permanence a lieu en mairie le samedi matin entre 11h et 12h. Cette dernière est assurée par le Maire ou les adjoints. N'hésitez pas à venir nous rencontrer à cette occasion.

➔ À la bibliothèque...

Nelly Germain , Annick Hoyer, Katy Lequin, Maria Martin, Chantal Roze



Un petit clin d'œil à notre Chantal à qui nous dédions ce poème...



Notre école

Notre école se trouve au ciel,
Nous nous asseyons près des anges,
Comme des oiseaux sur les branches.
Nos cahiers d'ailleurs ont des ailes.

A midi juste, on y mange,
Avec du vin de tourterelle,
Des gaufres glacées à l'orange
Les assiettes sont en dentelle.

Pas de leçon, pas de devoir
Nous jouons quelques fois, le soir
Au loto avec les étoiles.

Jamais nous ne rêvons la nuit
Dans notre petit lit de toile
L'école est notre paradis.

Maurice Carême

Et la bibliothèque de Mâlain ?

Les documents sont à découvrir, emprunter, rapporter tous les :

samedis matin de 11h à 12h

mardis soir de 16h à 17h30.

Mais où est cet espace ?

Rendez-vous dans les locaux de la **Mairie au 1^{er} étage.**

Au-delà de l'animation de ce point culturel municipal,

quelles sont les activités proposées ?

- Animation d'un club de lecture, le dernier jeudi de chaque mois à partir de 17h,
- Activités avec les scolaires tous les mardis en journée,
- Création d'un atelier récréatif à l'occasion de la fête des associations de la commune le 14 juillet.

**Durant les vacances scolaires,
les permanences sont les samedis matin de 11h à 12h**



■ ■ ■ Les Cabinets de poésie générale

« La poésie est un métier de pointe » disait René Char. Pourtant elle a tendance à disparaître de notre quotidien une fois les bancs de l'école abandonnés...

Et bien à Mâlain, nous voulons lui redonner sa place... que l'on puisse dire et entendre de la poésie tout en flânant dans notre joli village... mêler les mots aux images...comment me direz-vous ?

Tout simplement en installant au fil des rues des cabinets de poésie générale : certaines maisons, et de fait leurs propriétaires volontaires, se verront affublés d'une jolie plaque émaillée dévoilant le numéro du standard poétique !

03 71 42 00 77

Essayez c'est gratuit !

Au menu raccordement au standard poétique permettant une relation poétique, un soutien poétique 24h/24h .

Et avec un peu de chance lors de votre arrêt impromptu devant une de ces plaques, vous aurez l'occasion de rencontrer le maître des lieux qui vous remettra une ordonnance poétique avec votre traitement !

Les Malinois étant d'un naturel enjoué, nous inaugurerons nos cabinets lors d'une journée festive dimanche 12 juin

En fin de matinée un spectacle à partir de textes d'une vingtaine de poètes sera donné par la compagnie du TéATr'ÉPROUVèTe, initiatrice du projet.

Nous accueillerons en même temps la Fanfarrosoir de Chalon-sur-Saône, une fanfare originale qui a pour habitude d'arroser musicalement les moments festifs !

Elle nous accompagnera, ainsi que la compagnie, au cours d'un grand pique-nique dans le parc.

L'occasion pour chacun de se retrouver pour échanger, chanter, danser ou encore dire et entendre de la poésie !



Si vous êtes intéressé pour être dépositaire d'une plaque de « Cabinet de poésie générale » devant chez vous à Mâlain, merci de vous faire connaître rapidement auprès d'Arnault Lemaire au 06 16 27 14 88 ou mairie.malain@wanadoo.fr) afin que nous puissions passer commande avant l'inauguration.

→ pôle administratif →→→ les finances

Notre commune a un budget de fonctionnement que nous avons géré avec le maximum de rigueur toutes ces dernières années

Les recettes 2015 ont été de 352.627 € Elles continuent de baisser année après année, 355.100 € en 2014 et 397.190 € en 2013 (année avec un produit exceptionnel de 36.000 €). Les recettes prévisionnelles de 2016 ont été estimées à 341.200 € sur les bases actuelles.

Les 2 postes principaux de recettes sont d'une part les impôts locaux que vous payez à travers la part communale de votre taxe d'habitation et de votre taxe foncière ; et d'autre part la participation de l'État au travers de la Dotation globale de fonctionnement principalement

Les impôts locaux ont, pour leur part, vu leurs taux inchangés depuis 2011, la hausse que nous avons tous constatée n'est que le fait de la base de calcul que l'État réévalue chaque année.

Pour ne parler que de la seule taxe d'habitation, part communale exclusivement, son montant a ainsi évolué

2013 : 60 515 €

2014 : 62 187 €

2015 : 63 926 €

La Dotation globale de fonctionnement a, quant à elle, évolué ainsi

2013 : 74 862 €

2014 : 71 348 €

2015 : 65 641 €

Pour 2016, le montant que l'État va nous verser doit être de l'ordre de 59.000 €

Nous avons compressé au maximum les dépenses de fonctionnement, c'est ainsi que nous prévoyons pour 2016 un montant de dépenses identique à celui de 2015 soit 289.000 €

Les excédents que nous dégageons sont nécessaires pour faire face aux dépenses d'investissement et aux remboursements des emprunts en cours.

Cette situation nous contraint donc à augmenter le taux de la taxe d'habitation qui passera pour 2016 de 6.09 % à 6,39%. Ceci ne représentera pour la commune qu'une recette supplémentaire de 3200 €. L'impôt s'élèverait à 68.000 € environ en tenant compte de l'augmentation de la base de calcul comme chaque année.

Nous avons décidé, d'une part de ne pas toucher les autres taux, taux sur le foncier bâti et non bâti, d'autre part de ne répercuter en hausse d'impôts que moins de la moitié de la baisse de la participation de l'État, le reste sera compensé par des économies nouvelles et le report de certains projets.

Nous sommes conscients que cette hausse est une mauvaise nouvelle mais le contexte actuel de désengagement de l'État dans le financement des collectivités locales la rend inéluctable

Nicolas BENETON - Pascal CHAUVENET

■ ■ ■ Budget investissement 2015

Dépenses d'Investissement				Recettes d'Investissement		
Total des dépenses d'équipement	87 179			Immobilisations corporelles(2)		0
		bâtiments et Installations	Divers		Immobilisations	3 632
Equipements divers		4 137		FCTVA		10 689
Travaux ONF		939	1 913	Illuminations		21 829
Achat terrain		10 351	1 465	Poulailler		Exc. de fonct capitalisés
Aménagement école		2 429	6 965	Circulation sécurité		Trx lavoirs
Aménagement cimetière		4 740				18 176
Révision PLU		2 460				54 326
Travaux bâtiments com.		13 964				
Inst électrique bât. communaux		1 329		Transfert(3)		
Travaux école primaire		4 881			+Value cession	
Mobiliers école		798			Travaux bâtiments	
Travaux mairie		1 527			Biens mobiliers	4 991
Siceco et synd elect prim		29 281	0			4 991
		76 835	10 343			
				TOTAL RECETTES		59 316
Remboursement du capital des emprunts	19 430			EXCEDENT D'INVESTISSEMENT		
Transfert(1)	0					-47 292
TOTAL DEPENSES	106 608					

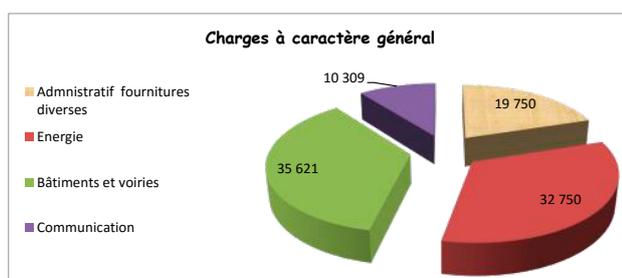
(1) (2) (3) Transferts entre budgets



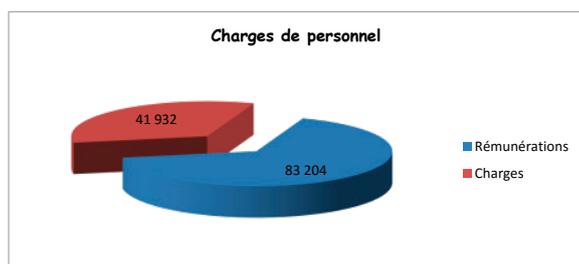
■ ■ ■ Dépenses de fonctionnement 2015

289 288 €

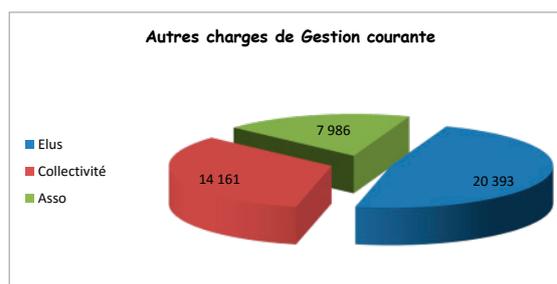
Charges à caractère général	98 430	Administratif fournitures diverses	Energie	Bâtiments et voiries	Communication
		19 750	32 750	35 621	10 309



Charges de personnel	125 135	Rémunérations	Charges
		83 204	41 932



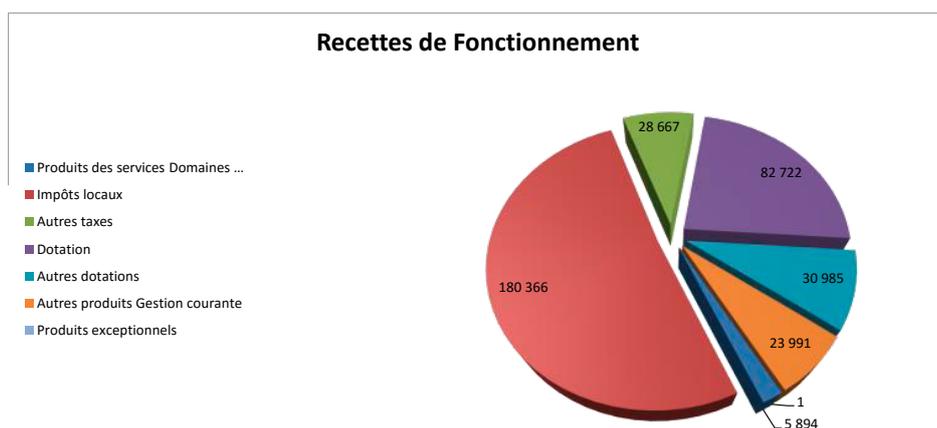
Autres charges de Gestion	42 540	Elus	Collectivité	Asso
		20 393	14 161	7 986



■ ■ ■ Recettes de fonctionnement 2015

355 100 €

Produits des services Domaines ...	Impôts locaux	Autres taxes	Dotation	Autres dotations	Autres produits gestion courante	Produits exceptionnels
5 894	180 366	28 667	82 722	30 985	23 991	1



→ Un Pain pour deux mains



→ Cyril nous explique sa démarche...

c'est parce que je me suis intéressé de près aux produits que je consommais, à la manière avec laquelle ils étaient produits, distribués et consommés, que je me suis intéressé de plus près à la voie paysanne. Façonnant la miche depuis 2007, tel un vagabond du pétrin, je décide d'aller à la rencontre de ce monde paysan. Encore plus que la technique boulangère, c'est à la source du sujet que je souhaite voyager, le grain... la semence... Je choisis alors la voie du pain et des céréales avec laquelle je suis le plus en intimité. L'idée d'accompagner

une graine tout au long de son processus de vie, de sa germination jusqu'à sa fermentation dans le pétrin, pour ensuite offrir un produit simple et à la fois de très haute qualité gustative et nutritive qu'est le pain. C'est cette idée-là qui me motive aujourd'hui.

Mon projet est de boulanger un pain de caractère, gustatif et nutritif, à partir de ma farine de blé, moulu sur site. Mes blés, probablement différents, sont sans commune mesure avec les blés que nous connaissons tous. Ils sont délicats à la culture et hauts en couleurs (noirs, bleus, rouges, roux, jaunes, blonds), coquins en panification, et par-dessus tout un régal en bouche, de la première tranche jusqu'au dernier quignon. Assurément le fournil est déjà un lieu de rencontres, au sens large du terme, avec la pâte, avec les gourmands, les curieux aussi... et je le constate déjà, il réjouit petits et grands.

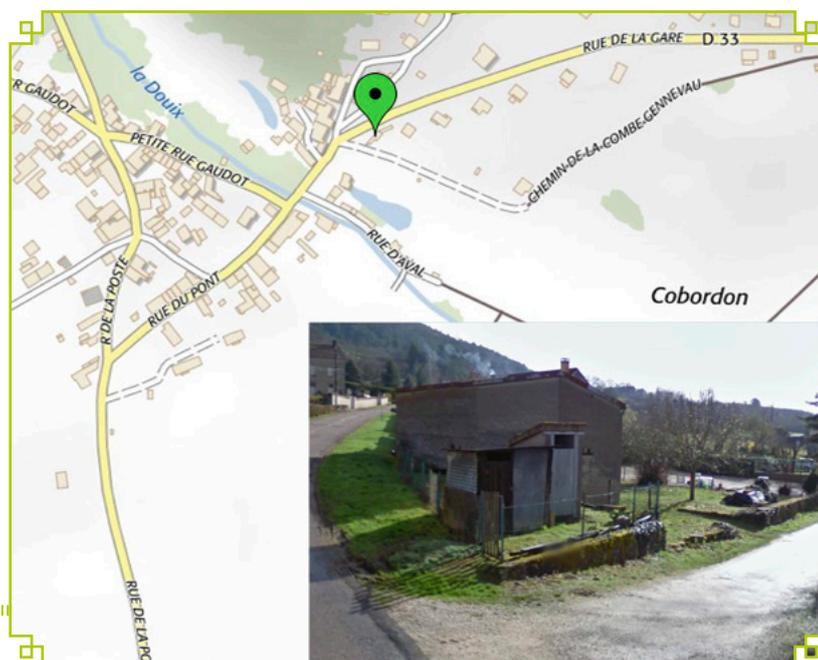
Rejoignez-moi dans l'aventure heureuse !

Quel Pain ?
½ complet au levain naturel
Cuisson au feu de bois
Panification « zéro machine »
1 kg - 1,5 kg - 2 kg - 4,80€ /kg

Quels jours ?
Mardi : à partir de 15h30
Vendredi : à partir de 18h30

Comment ?
Sur commande
Occasionnelle ou régulière
cyril.beaulieu@free.fr
06 24 64 09 92

Où ?
Fournil du chemin
de la Combe Gennevau
21410 Mâlain



➔ À l'école...

Par les enfants de CM1-CM2



Sortie ski en pleine tempête de neige



➔ Les repas :

A l'arrivée nous avons bu du chocolat chaud offert par le chalet. Le midi, chacun a emmené son pique-nique et à la fin de la deuxième balade on a pris un goûter.

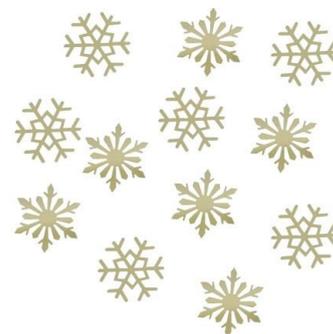


➔ Les skis :

On est descendus au sous-sol où on nous a demandé la peinture de nos chaussures. On nous a donné nos chaussures, nos skis et nos bâtons. Ensuite, on a mis nos skis dehors, et pour la plupart c'était difficile. Ensuite, on est allés se balader, on a fait deux groupes..



Toute l'école, sauf les CP, sont partis de la salle des fêtes de Mâlain vendredi 12 février à 7h du matin. Dans le bus, nous avons joué à des jeux de société. On a parlé et rigolé puis nous avons fait une pause à 8h30. Nous sommes repartis pour 1h30 de route. Nous sommes arrivés aux Rousses, au chalet CJNPA (comité des jeunes à la neige en plein air) à 10h05. Au retour, un bus était coincé sur le parking plein de neige. Nous avons attendu 1h pour monter dans le bus. Au milieu de la route, nous avons perdu une chaîne. Nous nous sommes arrêtés 5 minutes et nous avons repris la route. Ensuite nous avons regardé un film : Astérix et Obélix mission Cléopâtre. Nous sommes arrivés à Mâlain avec une heure de retard (à 20h) sous la pluie. Heureusement que nous avons 15 jours de vacances pour nous reposer !



➔ La première balade :

On est parti à 10h30. Au début, c'était assez difficile de mettre les skis. La neige était trop fraîche, c'était de la poudreuse et ça ne glissait pas. Elle faisait mal aux joues. Au début, nous étions entassés et beaucoup de monde tombait. A un moment, nous nous sommes trompés de piste et nous avons fait du ski de fond sur une piste de ski de descente !



➔ Deuxième balade :

C'était déjà plus facile de mettre les skis. La météo était contre nous, il y avait une vraie tempête. Jules faisait le bête, il faisait semblant de tomber devant nous, du coup, Lucas lui est tombé dessus. Il s'est fait mal à la cheville et il a été ramené au chalet en motoneige.



➔ À l'école...

Par les enfants de CE2-CM1



➔ Nos correspondants



Nous voici en classe!

Nous venons de recevoir les lettres de nos correspondants.

Ce sont des élèves de CE2-CM1 (comme nous!) de l'école du Nord à Dijon. Nous échangeons nos portraits, nos poèmes, des cartes, des origamis, des œuvres artistiques et nos expériences.

Nous serons très heureux de les accueillir au mois de juin. Nous en profiterons pour visiter le musée et le château de Mâlain.

Ensuite, nous nous retrouverons à Dijon afin de découvrir la ville et ses musées.



➔ À la maternelle...



➔ Les poussins...

Sébastien Trameaux de la ferme pédagogique des 1000 pattes, nous a rendu visite mardi 1^{er} mars pour nous apporter une couveuse, des oeufs et son coq. Les enfants ont pu caresser le coq et ont appris les différentes phases de l'oeuf au poussin, en passant par la petite graine du coq... Ce projet vient en complément de nos poules du poulailler communal Mâlain...



Les poussins sont nés le 23 mars après être restés en couveuse 21 jours...

Nous devrions garder un ou deux poussins qui rejoindront nos « Flèches » quand ils seront assez robustes...

Les autres poussins retourneront à la ferme et nous irons les voir quand nous rendrons visite à Sébastien dans sa ferme.



Inscriptions à l'école maternelle

Les inscriptions des nouveaux élèves (enfants nés en 2013 et début 2014) à l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2016 auront lieu : **vendredi 20 mai de 16h à 18h**

Vous devez fournir les photocopies du livret de famille (pages des parents et de l'enfant)

Si vous n'êtes pas disponibles à la date indiquée ci-dessus, contactez Sandrine Bénéton, directrice au 03 80 23 62 47 pour fixer un rendez-vous.

➔ Le Groupement des Professionnels de Santé du Grand Ouest Dijonnais (GPSGOD) est un réseau de soins de santé de proximité composé de plus de 60 professionnels de santé libéraux. Cette association (loi 1901) est née fin 2007 à l'initiative des professionnels de santé.

Le GPSGOD a pour objectif d'améliorer le quotidien de la population de la Communauté de Communes Ouche Montagne et du Pays de Saint-Seine tout en maintenant et développant la concertation des acteurs sanitaires, sociaux et médicosociaux du territoire. La reconnaissance et le financement par l'Agence Régionale de la Santé Bourgogne (ARS) permettent au GPSGOD de mener des actions non-payantes auprès de la population :

❖ **de préventions :**

♦ les ateliers d'éducation thérapeutique des patients (diabète, risques cardio-vasculaires, asthme),

♦ les interventions en milieu scolaire (hygiène des mains et bucco-dentaire, alerter-masser-définibriller, dangers domestiques),

❖ **de Coordination Territoriale d'Appui :**

♦ une aide aux patients, à leurs familles et aux professionnels de santé,

♦ des infirmières coordinatrices, un dossier de soins partagés facilitent le maintien à domicile, la gestion des entrées et sorties d'hospitalisation pour améliorer le parcours de soins de la personne.

Si ces thématiques vous concernent, n'hésitez pas à nous contacter.



Siège social : GPSGOD

8 rue Jean Truchetet 21410 Fleurey sur Ouche

03 80 48 06 14 - 06 36 63 62 42

gpsgod@orange.fr



Poulailler communal

Si vous souhaitez prendre soin de nous, pensez à vous inscrire en mairie, auprès de Francette au **03 80 23 60 52** ou mairie.Mâlain@wanadoo.fr

Les œufs sont réservés à ceux qui s'occupent de nous !

Les flèches mâlinoises

Conception graphique | Internet | Impression

COUVERTURE - ZINGUERIE

Christophe BORDE

6 rue de la Poste
21410 MALAIN

Tél / Fax : 03 80 49 74 39 - GSM : 06 76 18 15 02



Associations Mâlinoises



→ Les Sorcières en foire

Les Sorcières en foire, retour O'sources

Chères mâlinoises et chers mâlinois

Depuis le 1^{er} mars, le nouveau conseil d'administration des sorcières s'est mis au travail pour faire de la prochaine Foire 2017, un événement à la hauteur des éditions passées.

2015 fut remarquable et a conforté certains choix, en particulier celui d'organiser la Foire sur deux jours. L'objectif en 2017 sera de faire aussi bien tout en renouvelant en partie notre concept. Deux chantiers importants seront à mener. D'une part, l'agrandissement du plan de la foire jusqu'au parking du château pour concrétiser le rêve des précédents organisateurs, d'autre part encourager et favoriser l'implication des villageois dans la décoration des rues et la création de personnages pour rendre notre évènement unique.

Le thème de la future foire a été présenté par nos sorcières bien aimées et après 20 ans, un Retour

O source s'imposait. La foire 2017, célébrera donc nos racines celttes, les druides et autres divinités.

La récente nouvelle de l'organisation de la Foire médiévale de Semur-en-Auxois tous les deux ans, en alternance donc avec notre fête, est venue comme une reconnaissance de notre travail et vous pouvez dès à présent réserver votre week-end du 3 et 4 juin 2017 pour notre XI^e foire.

Mais en 2016, l'association sera mobilisée, le 26 juin à Agey pour le festival des enfants de la CCOM, le 3 août lors du cyclotour qui traversera notre village et par l'organisation en novembre d'un second bal trad avec des surprises culinaires et musicales.

Pour recevoir la newsletter, devenir membre et bénévole de l'association des Sorcières en foire, il suffit d'envoyer ce message « je souhaite devenir bénévole et m'inscrire sur la liste de diffusion » avec votre nom et prénom à l'adresse suivante : benevoles.sorcièresdemalain@gmail.com

Le conseil des sorcières



→ Le foyer Rural

Nous continuons cette saison avec une bonne centaine d'adhérents sur tous nos cours : Danse, Cirque, Yoga, Gymnastique et Encadrement. Cette année le carnaval inter-communal n'aura pas lieu, à Sombornon. Il n'y a pas eu assez de personnes pour s'en occuper ; de plus, il devait se dérouler sur deux jours, et beaucoup de villages n'étaient pas pour cette nouvelle formule.

Nous les premiers, nous ne sommes déjà pas beaucoup à faire le char, alors occuper du monde pendant 2 jours, c'était impossible. Espérons que cette année sans carnaval, n'arrêtera pas les prochains.

Les séances de cinéma nous amènent une vingtaine d'adeptes à chaque fois. Au mois de mai se déroulera le dernier ciné Goûter.

Nous organisons le **TROC BROC** le dimanche 15 Mai de 9H00 à 18H00. Venez NOMBREUX !

Le **spectacle de fin d'année** se déroulera le 11 juin à 20H30 à la salle des fêtes.

Le voyage de fin d'année se déroulera le samedi 2 juillet ... ou ??? ... à **NIGLOLAND** bien sûr.

L'équipe du Foyer Rural et moi même, vous souhaitons, une bonne fin de saison .

La présidente, Christine Beilloin



→ Les 4 vents

La vente des 4 vents aura lieu dans la salle paroissiale (rue Boudrot)

samedi 18 juin 2016

de 13h30 à 19h et

dimanche 19 juin

de 14h à 18h

Merci à vous tous de prendre

une heure sur votre temps pour venir nous voir.

De la part de quelques rescapées des 4 vents.

Encore merci à tous.



Associations Mâlinoises



→ RISOMES

L'association RISOMES est née

Après la création du GFA citoyen Champs Libres et la mise en place progressive des projets du collectif pour des alternatives agri-culturelles (www.alternatives-agriculturelles.fr), l'association RISOMES (Réseau d'Initiatives SOLidaires, Mutuelles et Ecologiques) est née le 13 mars 2016 à Mâlain.

RISOMES, c'est :

Un objectif : rassembler toutes les bonnes énergies de notre territoire pour construire ensemble et concrètement un monde plus soutenable écologiquement et plus juste socialement.

Une philosophie : nous sommes tous la solution ! Chacun-e peut trouver sa place dans le RISOMES pour faire germer ses envies, dans le cadre d'un fonctionnement horizontal favorisant la participation et l'initiative collective.

Une méthode : vouloir changer le monde, ça passe aussi par un changement de nos pratiques associatives ! Dans le RISOMES pas de chef, mais des responsabilités distribuées et des savoirs à partager, pas de CA qui porte tout, mais de multiples groupes-projets et groupes-actions qui sont le cœur de l'association.

Des projets : RISOMES s'est doté d'une charte qui fixe les valeurs et les objectifs des projets de l'association.

A l'occasion de l'AG constitutive, 7 idées de groupes-projets ont émergé :

- Café associatif et culturel
- Université populaire et buissonnière
- Pratiques d'échanges non-marchands
- Animations & convivialité (musiques, jeux, ...)
- Sensibilisation et actions autour de la biodiversité
- Jardinage bio
- Relocalisation alimentaire (épicerie associative, atelier de transformation, ...)

Un lieu... et un territoire : agir et penser local, agir et penser global ! RISOMES est une association inter-villages sans frontières. Si le RISOMES aura un lieu de convergence et d'émulsion, le café associatif, son territoire n'a pas de frontières, ce sera celui des engagements des personnes qui participeront à le faire vivre.

Contact : collectif-risomes@alternatives-agriculturelles.fr



→ Harmonie du Val d'Ouche

A l'heure du bilan de cette saison 2015 l'Harmonie du Val d'Ouche remercie particulièrement la communauté de communes Ouche et Montagne, les municipalités de Mâlain, Fleurey-sur-Ouche, Baulme-la-Roche, Savigny-sous-Mâlain, Ancy et Lantenay pour leur participation financière.

La saison musicale s'est terminée par les manifestations du 14 juillet à Mâlain et à Fleurey-sur-Ouche.

La nouvelle saison 2015/2016 a repris comme d'habitude début septembre sous la direction de Florence DESCHARRIERES assistée de Daniel LINUESA.

Nous avons assuré les cérémonies officielles du 11 novembre et du 19 mars. Nous avons fêté Sainte-Cécile à Mâlain et Saint-Eloi à Ternant.

Notre programme se poursuit :

- dimanche 8 mai : cérémonies officielles à Mâlain, Baulme-la-Roche, Savigny-sous-Mâlain, Ancy, Lantenay et Fleurey-sur-Ouche

- samedi 14 mai : Concert de printemps à la salle des fêtes de Mâlain

- samedi 28 mai : Concert de printemps à la salle des fêtes de Fleurey-sur-Ouche

- dimanche 3 juillet : participation à la fête de « SOMBERNON DANS LE RETRO »

- jeudi 14 juillet : concerts à Fleurey-sur-Ouche et à Mâlain

Nous espérons que vous serez nombreux à venir nous soutenir lors de ces manifestations.

Je n'oublierai pas d'associer les musiciens et leurs conjoints, qui tout au long de l'année, sacrifient beaucoup de temps et de loisirs au profit de notre société qui continue d'exister grâce à eux.

Le Président, Christian BONY



Associations Mâlinoises



Bonjour à tous,

Merci une fois de plus à tous ceux qui prennent le temps de lire nos articles et qui nous permettent, de cette façon, de pouvoir vous délivrer des informations qui complètent notre investissement au quotidien.

La saison cynégétique s'est terminée fin février et même si elle a été exceptionnelle, nous redoublons d'efforts cette année encore pour faire revivre les petites espèces animales de nos campagnes et là, nous avons tous un rôle à jouer. Je m'explique :

Je ne reviendrai pas sur le fait que nous avons aménagé le territoire de Mâlain de façon à fournir les besoins alimentaires et de remises pour le petit gibier car je l'ai déjà largement expliqué lors des articles précédents.

Je tiens juste à vous rappeler quelques comportements très simples à avoir lors de vos balades champêtres de façon à éviter de détruire des nichées ou de faire perdre la vie à des levreaux, marcassins ou jeunes chevreuils venant de naître.

Je pense plus particulièrement à nos fidèles compagnons à 4 pattes, chiens et chats, que l'on aime voir courir en pleine nature lors de belles journées printanières.

C'est lors de ces sorties que nos fidèles amis risquent, le plus naturellement du monde, de rencontrer un nid de faisans ou de perdrix ou encore marcassins ou faons de chevreuil. Cette rencontre est généralement très furtive mais peut être extrêmement dévastatrice pour la faune.

En ce qui concerne les oiseaux, lorsqu'une poule faisane ou perdrix qui couve est simplement dérangée de son nid, elle l'abandonne définitivement. Votre balade avec votre chien non tenu en laisse par exemple vient de vous permettre de tuer plus de faisans ou de perdrix qu'un chasseur lors de sa saison de chasse entière, à savoir, 10 ou 12 sujets puisque qu'ils ne verront jamais le jour ou seront tués par votre animal domestique. Le geste le plus simple est donc de tenir vos chiens en laisse et de vous intéresser très brièvement à sa quête lorsque celui-ci s'attarde vers un fourré de manière à éviter ce dont je viens de vous parler.

Il en est de même pour les jeunes chevreuils qui sont extrêmement vulnérables et qui, même si votre chien a pour idée de jouer avec, va lui faire perdre la vie ou lui imposera l'abandon de sa mère puisqu'il n'aura plus l'odeur lui permettant d'être reconnu par celle-ci.

En ce qui concerne les marcassins, qui sont bien présents sur notre territoire, inutile de vous expliquer que cette espèce sait très bien se débarrasser des intrus mais jamais en finesse... Dans ce cas c'est votre animal domestique qui en fera les frais.

Ce sont pour toutes ces raisons que nous vous demandons de garder vos chiens en laisse en balade et de ne pas faire divaguer vos chats trop loin des maisons.

Merci à tous pour votre compréhension et votre comportement futur qui permettra d'être complémentaire avec nos efforts de gestion cynégétique.

Quelques chiffres révélateurs :

Ces chiffres sont les résultats de comptages organisés par la la fédération départementale des chasseurs et sous contrôle de l'office national de la chasse depuis 7 ans sur notre commune.

Année 2009 :

lièvres : 7 sujets

couvées faisans communs : 0

couvées perdrix grises : 0

couvées perdrix rouges : 0

Année 2016 :

lièvres : 61 sujets

couvées faisans communs : 11

couvées perdrix grises : 3

couvées perdrix rouges : 2

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes et témoignent de notre investissement au quotidien. Vous pouvez, par votre comportement d'usagers de la nature, nous permettre de les améliorer.

Lionel BORGOT

Président de l'association des chasseurs de Mâlain

➔ Cyclotourisme



Mâlain accueille la semaine fédérale de cyclotourisme

Plus de 13.000 participants à la 78^e Semaine fédérale internationale de cyclotourisme parcourront la Côte-d'Or, du dimanche 31 juillet au samedi 6 août 2016, au départ de Dijon, découvrant chaque jour une partie différente de notre département. Ils seront plusieurs milliers à s'arrêter le **mercredi 3 août à Mâlain** pour se restaurer, se détendre, visiter et profiter des animations proposées par les associations mâlinoises.

En effet, le parc vers la salle des fêtes de notre commune sera ce jour-là un point d'accueil sur le parcours des amoureux de la petite reine. Un point d'accueil est une aire de repos sécurisée, réservée aux personnes inscrites à la Semaine fédérale et munies d'un bracelet. Toutefois, l'inscription à la journée est possible à la permanence au Parc des Expositions à Dijon, pour les amateurs locaux de la bicyclette, route ou VTT.

Notre Point d'accueil est tenu par le club cyclotourisme de Quetigny, aidé par les bénévoles de nos différentes associations. Une soixantaine de bénévoles en moyenne est nécessaire pour gérer un Point d'accueil. Les membres de cette équipe mettent les barrières, installent les barnums, les tables, les bancs, les points d'eau pour permettre aux cyclos de remplir leur gourde, tartinent les sandwiches, font griller des saucisses ou des steaks et servent à boire. Il y a un poste de secours, des toilettes et éventuellement un petit atelier de réparation. Des animations sont proposées aux visiteurs par les associations du village.

Les organisateurs souhaitent créer une ambiance qui donne aux visiteurs l'envie de revenir, la semaine suivante, l'année suivante....

Pour cela, l'implication de la population est indispensable.

Pour les amateurs locaux de la bicyclette, route ou VTT. L'inscription à la journée est possible à la permanence au Parc des Expositions à Dijon.

Pour donner un caractère festif à cette journée, chers concitoyens vous pouvez décorer nos places, rues et lavoirs...



Vous désirez participer à cette belle journée en tant que bénévole, merci de contacter Arnault Lemaire au 06 16 27 14 88

Les cyclotouristes traverseront également notre village dimanche 31 juillet !

Pour plus d'informations : www.sf2016.ffct.org



Olivier Roquelle
Plombier • Chauffagiste

40 rue Boudrot • 21410 Mâlain
Tél. / Fax : 03 80 49 75 81

Plomberie • Sanitaire
• **Chauffage** •
• **Energies Renouvelables** •

Installation • Réparation
Entretien chaudière
Fioul • Gaz • Bois
Salle de bain clés en mains

Menuiserie
Chaineaux
rue du Four - 21410 Mâlain

Menuiserie du bâtiment / Restauration / Patrimoine
Escaliers / Parquets / Agencement intérieur

03 80 49 72 33 - 06 71 87 29 82
www.menuiserie-chaineaux.com

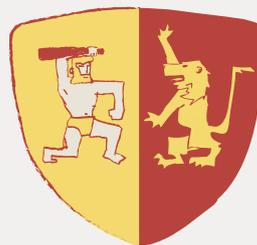
ATELEC



Une idée lumineuse pour tous vos travaux d'électricité :

- Dépannage
- Mise en conformité
- Réfection d'ancien
- Construction neuve
- Chauffage électrique
- Câblage informatique
- Industrie

5, Impasse des Tilleuls - 21410 MALAIN
Route de Saulon - 21220 GEVREY-CHAMBERTIN
Tél./Fax : 03 80 23 64 75
Portable : 06 11 67 28 90



François & Claire
Bouillot-Salomon
Viticulteurs

Cave ouverte tous les jours
sur rendez-vous

Tel : 06.73.56.14.00



SUPER U

SOMBERNON

AVENUE DE LA BRENNE - 21540 SOMBERNON
TÉL. 03 80 33 32 04 - FAX : 03 80 33 35 17

Aec Espace Pub

Objets et cadeaux publicitaires

4, rue des Ferrettes • 21410 Mâlain
Tél. 03 80 23 67 02 • Fax 03 80 23 67 08
E-mail : aec.espace.pub@wanadoo.fr

Le PIZZAIOLOGUE

le spécialiste de la pizza à emporter



Egalement fait maison :
Nems, rouleaux de printemps

depuis
10 ans
sur Mâlain

Tous les vendredis à Mâlain à partir de 18h
Entre l'église et la Mairie

☎ 06 83 00 43 30

Tabac - Presse - Loto
de la Vallée de l'Ouche

NON STOP 6h / 20h - 7J/7

44 grande rue du haut - Fleurey-sur-Ouche
03 80 33 66 34